

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 71-108/SG/CG approuvant le deuxième modificatif du budget d' « Flectuete de Diibouti»> pour l'année 1970

n° 71-108/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DU PORT

Date de publication
20 janvier 1971

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1971

Date du numéro
10 février 1971

TEXTE INTÉGRAL

est approuve la delibration n°28 du 17 decembre 1970 du conseil d'administration d'electricite de djibouti arrete l'etat de previsionne de recette et depense pour l'anne 1970 (2°modifiant à la somme de neuf dix sept millions trois cent soixante quinze mille francs djibouti.